Image not found or type unknown

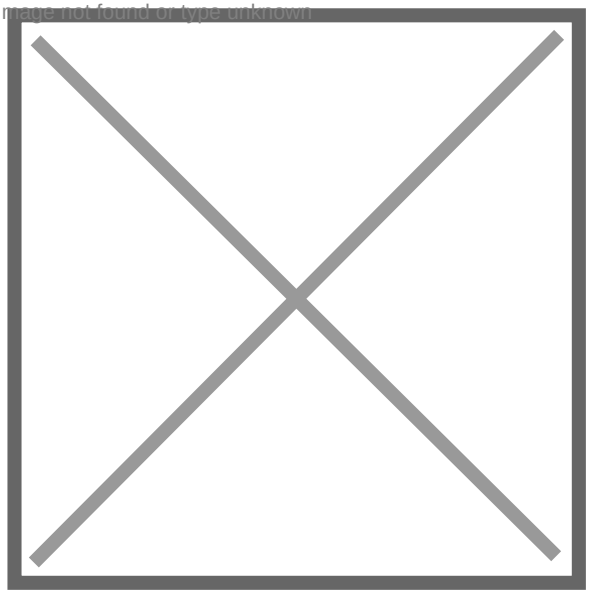

Dépot de guarantie amputé

Par **missmillet**, le **15/02/2013** à **10:55**

Bonjour,
j'ai quitté la maison que j'ai occupé pendant 8 ans fin décembre. Nous avons fait l'EDL de sortie et la responsable de l'agence m'a demandé de nettoyer la cheminer et de javelliser le lavabo afin qu'elle ne fasse pas appel à une entreprise de nettoyage. Chose que j'ai faite le lendemain apportant à l'agence les photos. Elle a noté sur l'EDL que les arbres étaient à tailler et qu'il y avait des traces de salpêtre et qu'il fallait en avertir le propriétaire, elle ne m'a alors pas dit qu'elle pouvait me facturer la taille des arbres (un arbre ne se taille pas en janvier et nous l'avions fait au printemps). Je pensais donc qu'elle devait juste en informer le propriétaire. J'ai été naïve....
Je reçois ensuite le chèque de remboursement amputé de 150 € pour taille des arbres; sans devis ni facture.
Je trouve le procédé très cavalier et malhonnête vu que nous avons vécu 8 ans dans une maison qui n'a cessé de se dégrader (trou ds les murs, salpêtre,...) que nous n'avons cessé de réparer et améliorer à nos frais...De plus l'état des arbres n'est pas mentionné dans l'EDL d'entrée (taillé/non taillé??)
Que puis-je faire pour récupérer mon argent?
Merci pour vos réponses

Par **Lag0**, le **15/02/2013** à **11:29**

Bonjour,
Que l'état des arbres ne soit pas indiqué dans l'EDL d'entrée, cela signifie qu'ils étaient en parfait état d'entretien.
Donc si l'EDL de sortie mentionne que les arbres ne sont pas entretenus, le bailleur peut

effectivement vous compter un entretien.
En revanche, il doit justifier cette somme par devis ou facture, sans quoi, vous demandez le remboursement immédiat de la somme retenue.

Par **missmillet**, le **15/02/2013** à **13:49**

merci pour votre réponse.C'est ce que je vais demander par téléphone. Combien de temps ont ils pour me faire parvenir les devis ou factures? Puis je les mettre en demeure par lettre recommandé avec AR?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés